

Réfection complète pour la rue de Huy - P.3

Les cours se donnent aussi
à l'extérieur - P.14

Le marché local revient
d'avril à septembre - P.12



L'édito du Collège

Chères Villersois et Villersois,
Avec détermination et sens du consensus, votre collège met tout en œuvre pour améliorer votre quotidien.

Un rond-point (financement régional) est planifié au carrefour des rues de Waremme et du château d'eau, à proximité de l'église : il verra le jour en 2025.

Tout le monde le disait indispensable. Mais il s'imposait de passer du constat à l'action politique. Les nombreuses démarches nécessaires pour qu'il devienne réalité ont été entreprises, avec succès : il est intégré dans le « plan infrastructures » régional.

Les travaux pour mettre en place le contournement du Roua ont repris, après que les problèmes techniques qui n'avaient initialement pas été perçus aient été surmontés.

Autres projets en cours : création de notre crèche communale, réfection de la rue de la rue de Huy, réaménagement du cœur de village de Fize-Fontaine, premier partenariat public-privé afin d'étendre notre offre sportive (padel), pérennisation de notre marché local, ...

Pas question d'autosatisfaction cependant : la tâche reste immense, dans un contexte budgétaire compliqué, comme pour l'ensemble des communes.

Et à côté des grands projets, il y a les moments de convivialité, bien nécessaires. Nous en vivrons un le dimanche 4 juin. Un rallye exclusivement dédié aux Porsche sillonnera les routes de Warnant-Dreye, Vaux-et-Borset et Vieux-Waleffe.

Alors que d'autres communes ont interdit tous les rallyes, Villers opte pour une réaction pondérée, en évitant de tomber dans le débat des pour et des contre.

A l'heure où tout est sujet à polémique, nous jouons la carte de la tolérance : il est sain de permettre à ceux qui ont une passion de continuer à la vivre, même si on ne la partage pas.

Il s'impose cependant que cette passion se vive en maîtrisant les nuisances qu'elle peut générer : c'est une question de respect, et nous veillerons à ce qu'il soit de la partie.

Bonne lecture !

François Wautelet, Bourgmestre
Christine Collignon, Jean-François Ravone, Hélène Fastré, Marie Vandeuren, Echevin(e)s
Philippe Ancion, Président du CPAS

Horaires d'ouverture

Les services communaux vous accueillent avec plaisir chaque jour au sein de l'administration communale, rue des Marronniers 16, aux heures suivantes :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	-	8h30 - 12h	-	8h30 - 12h	8h30 - 12h sur rendez-vous
Après-midi	13h30 - 18h30 sur rendez-vous	-	13h30 - 18h30 sur rendez-vous	-	-

La prise de rendez-vous s'effectue directement auprès du service concerné. Vous pouvez contacter l'administration communale au 085 616 299.

Permanences

Le Service Population & État civil tient une permanence **sur rendez-vous** le lundi et le mercredi de 16h à 18h30 (excepté du 1^{er} juillet au 31 août inclus et du 24 décembre au 31 décembre inclus). Il est également accessible le mardi dès 7h30 **sur rendez-vous préalable uniquement**.

Le Service Cadre de Vie (urbanisme, environnement, énergie, mobilité, logement) assure une permanence chaque premier mercredi du mois de 16h à maximum 18h30 **sur rendez-vous préalable uniquement**.

Pour garder le contact



Commune de Villers-le-Bouillet
PCS Villers-le-Bouillet



085 616 299



Commune de Villers-le-Bouillet



info@villers-le-bouillet.be



Commune de Villers-le-Bouillet



www.villers-le-bouillet.be

Editeur responsable :

Collège communal

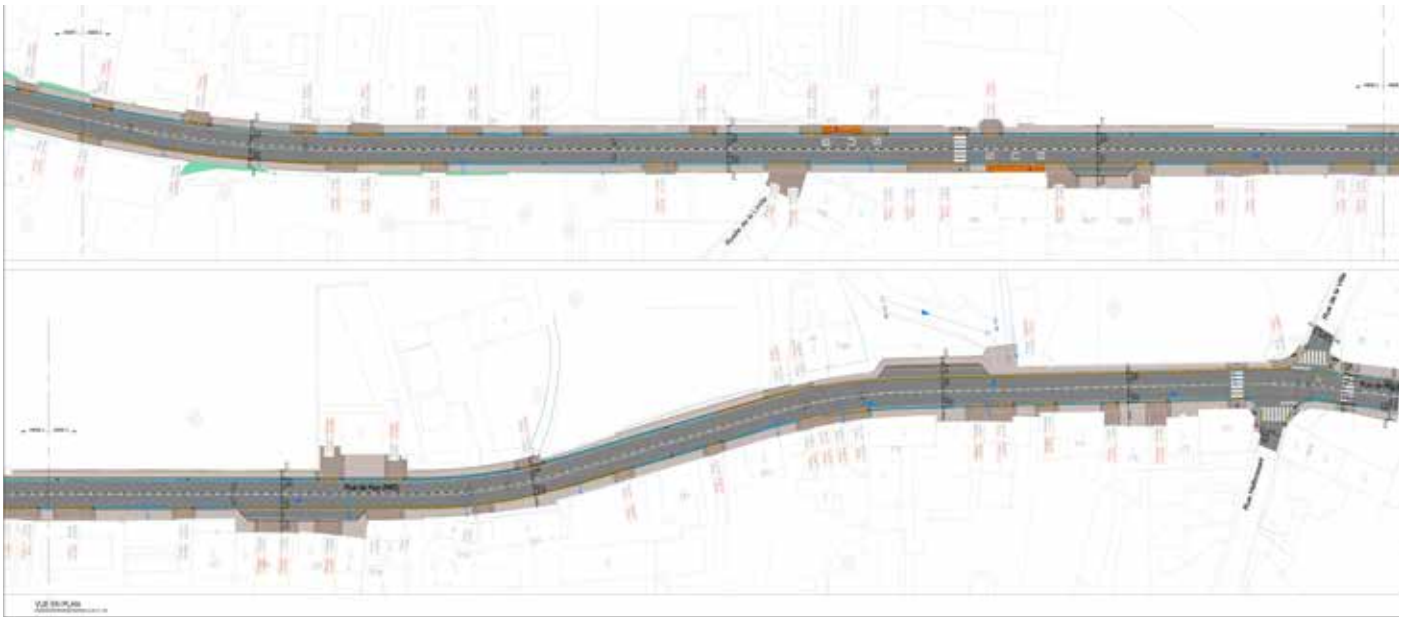
Coordination rédactionnelle :

Cédric Willems, chargé de communication & de relations publiques

Prochaine parution du 4530 :

Fin juin 2023

Plus d'un an de **travaux** rues de Huy et Hochets



Une réfection complète de la rue de Huy, avec création de trottoirs, est prévue. ©SBE

Un important chantier d'aménagement de la traversée de Villers-le-Bouillet a débuté le 3 avril. Réalisé conjointement par le SPW, la SWDE, l'AIDE, RESA et les communes de Villers-le-Bouillet et de Wanze, il concerne la rue Hochets et la rue de Huy, dans sa portion comprise entre la limite avec la Commune de Wanze et la rue Halbosart.

Le chantier consiste en différents travaux opérés par l'entreprise Cop&Portier et son sous-traitant, la société Lejeune & Fils. Les conduites d'eau et les raccordements aux particuliers seront renouvelés rue Hochets et rue de Huy, un égouttage sera éga-

lement réalisé dans ces deux voiries. RESA posera une conduite de gaz rue de Huy et des gaines pour l'éclairage des différents passages pour piétons et le SPW procédera à une réfection complète de la rue de Huy (N65), avec création de trottoirs, après renouvellement des conduites d'eau et pose de l'égouttage.

En plusieurs phases

Un délai de 360 jours ouvrables, soit environ un an et demi, est prévu pour l'ensemble du chantier. Il se répartit en plusieurs phases. Dans un premier temps, les travaux se concentrent rue Hochets où le remplacement des

conduites d'eau a débuté. L'installation de l'égouttage dans cette voirie suivra et devrait se terminer en septembre 2023.

La rue de Huy sera, quant à elle, normalement impactée à partir du mois de juin 2023. Les travaux débuteront par le remplacement des conduites d'eau et la pose d'une conduite de gaz sur le territoire de Wanze. Ils se poursuivront ensuite côté Villers-le-Bouillet.

Le budget total de cet important chantier s'élève à 4 371 559€, à diviser entre les différentes parties prenantes. La part de la Commune de Villers-le-Bouillet s'élève à 311 957€. ■

LA DEUXIÈME PHASE DÉBUTE RUE DE LA SABLIERE

Les travaux d'égouttage et de réfection de la rue de la Sablière avancent selon le planning prévu. Après un mois de chantier, l'égouttage était terminé. La deuxième phase, celle relative à la réfection de la voirie et à la création d'un trottoir, a débuté mi-mars. Elle devrait se terminer au plus tard fin août. Ces travaux demandent un budget de 921 777€. ■



L'égouttage est terminé. ©VLB

RUE ROUA : ON REPREND

Un autre important chantier reprend ses droits, celui de la construction d'une voirie de contournement de la rue Roua. La nouvelle voirie longera l'autoroute, à partir du rond-point créé à la sortie 7 Huy-Braives de l'E42, jusqu'au carrefour avec la rue Famelette à Wanze. Ce carrefour sera d'ailleurs totalement redéfini. ■

Découvrez votre commune

Villers-le-Bouillet regorge de lieux patrimoniaux ou naturels à découvrir ou redécouvrir. Au fil des années, la Commune a développé des itinéraires balisés de promenade et, l'année passée, des itinéraires de running afin de vous permettre de découvrir le territoire de l'entité à pied, que ce soit en marchant ou en courant. Cinq circuits pédestres d'une dizaine de kilomètres sont tracés dans les villages et vous attendent ! Profitez de ce printemps pour découvrir ou redécouvrir votre commune.

Le circuit des Vallées à Villers-le-Bouillet

Au départ de l'église de Villers-le-Bouillet, ce circuit emprunte différentes lignes de crête séparant trois vallées (Meuse, Mehaigne, vallée du ruisseau de Bende). Il vous permet de traverser et découvrir des quartiers et hameaux où la mémoire est très forte et qui ont une valeur patrimoniale importante : vestiges industriels (terrils, quartier ouvrier), paysages boisés vers la Meuse et la Mehaigne, traversée de l'openfield (grandes étendues de champs), architecture remarquable, centre ancien composé des traditionnelles fermes en quadrilatère... Suivez les balises avec un rectangle vert.

La promenade de la seigneurie de Vieux-Waleffe

Un château, de belles fermes, un édifice néo-roman, une chapelle qui a vu brûler une sorcière, de vastes campagnes, de petites zones boisées... Voici une photographie des éléments les plus marquants de cet itinéraire de 8 km au départ de l'église de Vieux-Waleffe. Suivez les balises avec un rectangle bleu.

La promenade des moulins à Warnant-Dreye

Longue de 11 km, cette balade vous permettra de découvrir toute la beauté du village de Warnant-Dreye. Ses moulins, son château, ses fermes



Des balisages directionnelles de couleur jaune, verte, bleue, rouge ou magenta

et paysages sont autant d'éléments marquants qui jalonnent votre parcours depuis l'église de Warnant. Suivez les balises avec un rectangle rouge.

La promenade des Omaïens à Vaux-et-Borset

Cette promenade offre une découverte des entités de Vaux et de Borset et de leurs nombreux centres d'intérêt paysager, patrimoniaux et naturels. Outre les deux fermes-châteaux, plusieurs rues présentent des petites et moyennes exploitations des XVIII^e et XIX^e siècles. De nombreux lieux accueillent une flore et une faune exceptionnelles. Les points de vue sur le village et ses abords ne manquent pas. Rendez-vous au pied de la rue

du Monument, à proximité de l'entrée de la Résidence Grandgagnage et suivez les balises avec un rectangle jaune.

Entre Eaux et Forêts à Fize-Fontaine

Ce circuit non balisé vous emmène à la découverte de la vallée formée par le ruisseau de la Paix-Dieu et des villages de Fize-Fontaine et de Bodegnée. Cette zone, au relief accentué, est géographiquement homogène et constitue un terroir où les zones d'élevage complètent bien les espaces de culture. L'abbaye de la Paix-Dieu est l'un des bâtiments patrimoniaux à y découvrir. Le départ de cette promenade s'effectue rue le Marais, au pied de l'église de Fize-Fontaine. ■

en marchant ou en courant



vous indiquent le bon chemin. ©VLB

OÙ TROUVEZ LES ITINÉRAIRES ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous afin de bénéficier des itinéraires des différentes promenades balisées :

- rendez-vous sur le site internet communal, www.villers-le-bouillet.be. Des liens vous menant aux cartes et GPX des itinéraires balisés s'y trouvent. Le lien vers les cartes interactives et GPX des itinéraires de running arrivent bientôt !
- rendez-vous à l'administration communale. Des cahiers « Promenade Paysage et Patrimoine » y sont en vente au prix de 3€. ■

COURIR UN MARATHON À VILLERS-LE-BOUILLET ? POSSIBLE

Outre les itinéraires balisés, la Commune de Villers-le-Bouillet, en collaboration avec le club de jogging Les Eoles, a développé sur son territoire six itinéraires dédiés au running. Ces itinéraires sont entièrement fléchés et permettent de découvrir les richesses des différents villages tout en faisant du sport.

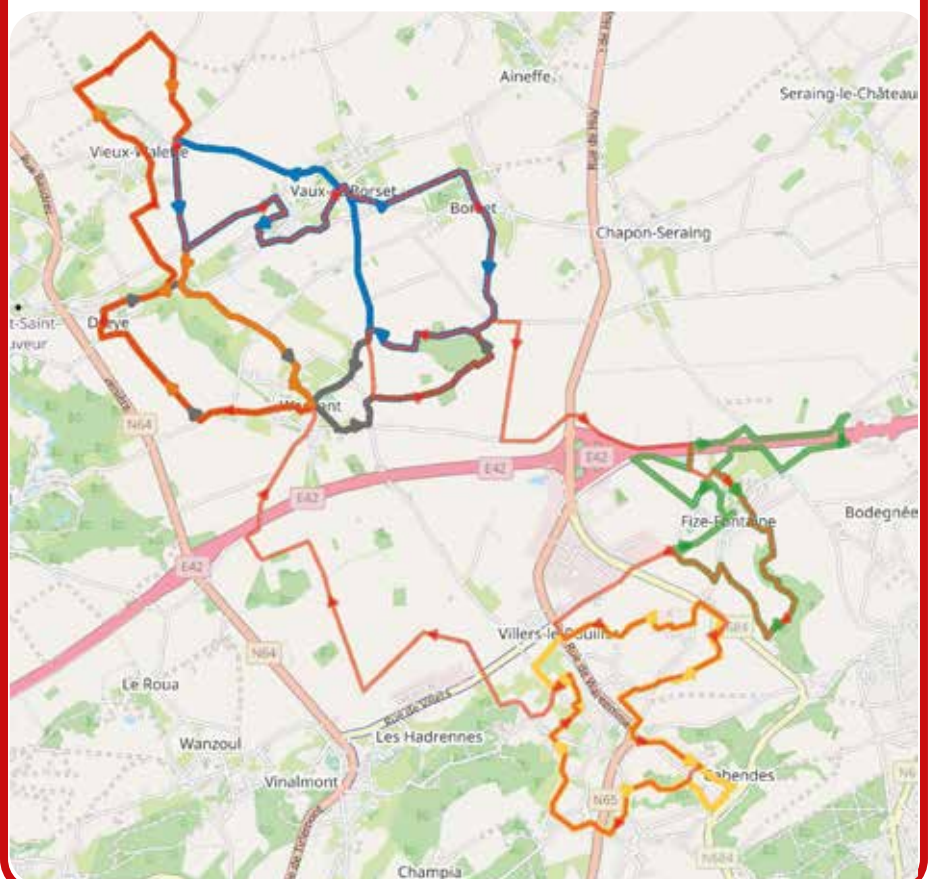
42 km pour découvrir les cinq villages de l'entité

Sur les six tracés, l'un permet de découvrir et d'arpenter les cinq villages de l'entité en effectuant 42 kilomètres, soit la distance d'un marathon. Cet itinéraire vous emmène à la découverte de leur patrimoine, de leurs sentiers pédestres et du dénivelé du territoire. En effet, quelques petites ascensions risquent de faire mal aux jambes parmi les 430 mètres de dénivelé positif de ce parcours. Au départ de l'administration communale, vous avez l'opportunité de

découvrir les plus beaux coins du territoire communal : parc éolien, tumulus d'Oultremont, château d'Oultremont, chapelle Bon Secours, bois de la Bourlotte, sentier Belle Vue... Suivez les flèches de couleur Magenta marquée du sigle « 42 km ».

Des boucles de 10 km au départ de chaque village

Cinq autres itinéraires de jogging vous permettent de découvrir à chaque fois un village de l'entité. Pour cela, il vous suffit de vous présenter devant l'église du village et de suivre les flèches jaunes marquées du nom du village de départ. Ces tracés d'environ 10 kilomètres chacun sont prévus +/- en forme de huit afin de permettre aux moins aguerris de n'effectuer que 5 kilomètres. Ils s'entrecroisent également avec d'autres itinéraires, principalement au nord de l'autoroute, si vous souhaitez prolonger la distance. ■



En avril, ne te découvre pas d'un fil, reste au chaud dans le nid

Le mois de mars est un peu le mois du renouveau pour tout le monde. Les journées rallongent, les 1^{ère} fleurs et les 1^{er} bourgeons apparaissent, la Nature se réveille et les couples de la gente ailée se forment ou se retrouvent.

Les choses sérieuses ont commencé. On ne partage plus les graines à la mangeoire, on se chamaille et on ne se tolère plus comme en hiver. Les mâles arborent leurs magnifiques couleurs et commencent à s'entraîner à chanter : les premiers sont souvent le Rouge-gorge familier et le Merle noir, ils chantent tôt le matin ou en fin de journée, pour notre plus grand plaisir. Entendez-vous ce concert matinal, cette mélodie qui nous réveille en douceur, annonçant un Printemps de plus en plus proche et les beaux jours tant attendus ?

D'autres oiseaux, bien souvent mal aimés, se font entendre également en cette saison. On les appelle les Corvidés : le Choucas des Tours (qui squatte parfois nos cheminées), la Corneille noire et le Corbeau en font partie, sans oublier la Pie bavarde qui porte bien son nom.



Un Choucas des Tours. ©DR

Il est grand temps pour tous ces oiseaux, du plus petit au plus grand, de penser à construire leur nid, à rechercher un nichoir douillet pour s'y installer ou de retrouver celui de l'année passée, dans lequel ils ont peut-être même déjà dormi tout l'hiver. C'est une évidence pour eux, un cycle perpétuel nécessaire et vital.



Les oiseaux, petits ou grands, recherchent un nid ou nichoir. ©DR

Un « baby boom » en avril

Les générations futures sont essentielles au maintien des différentes espèces qui peuplent nos villages, nos campagnes ainsi que nos villes et en avril, c'est un véritable « baby boom » chez les oiseaux. Raison pour laquelle, de mars à août, on déconseille (certaines communes l'interdisent même) de toucher aux haies, lieux de nidifications privilégiés !

Les arbres sont également très prisés et réquisitionnés. Les branches entrecroisées et les cavités naturelles sont autant d'opportunités de nicher pour les oiseaux. Tandis que Pigeon Ramier, Merles et Pies bavardes choisiront davantage les branches, les Pics (verts ou Epeiches) opteront plutôt pour une cavité existante ou à creuser (voir à aménager à leur goût) dans le tronc qui s'offre à eux. D'autres petits passereaux tels que Mésanges et Troglodytes peuvent également y trouver leur compte. A chacun son nid, à chacun sa maison, afin de mettre toutes les chances de son côté pour fonder une famille dans les meilleures conditions possible.

Les aller-et-retour vers les nids vont commencer pour les parents, une mésange peut, par exemple, faire 3000 voyages sur une journée pour nourrir ses jeunes. Insectes, chenilles et autres araignées, seront au menu des petits oisillons et assureront leur croissance rapide.

Vous l'avez compris, depuis plusieurs jours, il n'est plus nécessaire de nourrir les oiseaux, ils trouvent tout ce dont ils ont besoin dans la Nature. Les mangeoires sont nettoyées et rangées, prêtes à reprendre du service en fin d'année si le besoin s'en fait ressentir.

Pour nous, tout ce petit monde à plumes est un réel plaisir pour les yeux et les oreilles. C'est le moment d'écouter les oiseaux chanter, de les observer en famille, de voir si le nichoir qu'on a installé est occupé et, si oui, par quelle espèce.

Le monde fascinant de la Nature est partout, il suffit de tendre l'oreille ou d'ouvrir les yeux, et en plus cette musique, ce spectacle « made in nature » nous apaise, nous détend et nous fait du bien. ■

Le ménage au naturel testé à la Commune



COMMUNES
ZÉRO DÉCHET



Villers-le-Bouillet est engagée dans une démarche Zéro Déchet depuis 2021. Nous vous donnons chaque trimestre des conseils ou vous présentons quelques démarches simples à mettre en place. Au niveau de l'Administration communale, nous mettons également certaines pratiques en place, comme le ménage au naturel.

Depuis le 20 février, le service d'entretien utilise uniquement des produits ménagers naturels, à savoir du savon noir, du vinaigre et du bicarbonate de soude pour le nettoyage de l'administration communale. Le premier sert à nettoyer les différentes surfaces, y compris les sols, le deuxième, les éviers et les toilettes. Avec le troisième cité, ils servent de détartrant.

L'ensemble du personnel d'entretien communal a tout d'abord suivi une formation donnée par Intradel. Un premier contact avec cette pratique qui leur a permis d'en apprendre plus et de se former à la préparation des



Les sols sont nettoyés au savon noir à l'administration communale. ©VLB

produits à utiliser. Place ensuite au test à l'administration communale, avant peut-être d'étendre la pratique à d'autres bâtiments communaux, comme les écoles par exemple. Les premiers retours sont, en tout cas,

positifs.

Mais pourquoi passer au ménage au naturel ? Cette démarche offre différents avantages : elle est plus économique, plus écologique, mais également plus saine pour la santé de tous. Cette technique permet en effet

PRÉSERVONS LA BIODIVERSITÉ !

La période de nidification des oiseaux s'étend du printemps au début de l'été. Du 15 mars au 31 juillet, il est dès lors conseillé de ne pas tailler vos haies ou effectuer des travaux d'élégage de vos arbres. Il s'agit par ailleurs d'une interdiction pour les agriculteurs afin de sauvegarder et protéger notre biodiversité ! ■

15 mars au 31 juillet
je ne touche pas à ma haie



Les produits utilisés. ©VLB

d'éliminer les produits chimiques allergènes et parfois irritants présents dans les produits ménagers traditionnels.

Vous avez également envie de passer à l'action et de tester le ménage au naturel ? Intradel met à disposition plusieurs brochures sur son site internet afin de vous guider pas à pas dans la démarche. Différentes recettes (nettoyant multiusage, produit de vaisselle, crème à récurer, produit WC ou encore lessive liquide) sont également disponibles afin de faciliter le passage en douceur à cette technique. ■

Organiser un événement demande préparation

Le printemps s'est installé et, avec lui, les organisations d'événements s'amplifient. Mais de telles manifestations publiques demandent préparation et autorisation !

Mettre en place un événement ne s'improvise pas. L'organisateur doit veiller à certaines formalités administratives afin que tout se déroule pour le mieux.

1 Prendre contact avec votre commune

Toute manifestation publique, qu'elle se déroule dans une salle, un chapiteau ou en plein air, même sur terrain privé, requiert un contact préalable avec la Commune de Villers-le-Bouillet. Dans le cas d'une organisation dans un lieu clos et couvert (une salle par exemple), il s'agit d'une simple notification. Si par contre, la festivité se déroule en plein air, y compris sous chapiteau, une autorisation devra être délivrée par les autorités communales. Un formulaire est à la disposition des organisateurs sur le guichet en ligne de la Commune de Villers-le-Bouillet.

Une événement est considéré comme public si l'accès n'est pas limité au moyen d'invitations individuelles distribuées avant le début de celui-ci.

2 Contact avec la police et le service d'incendie

Remplir le document de notification ou de demande d'organisation d'une manifestation publique permet aux autorités communales de prendre contact avec la zone de police et la zone d'incendie afin de recueillir leur avis. Pour certains événements, le SPF Santé Publique est également consulté afin de remettre un avis sur le dispositif médical à prévoir. L'organisateur peut également prendre contact directement avec ces services afin d'obtenir plus d'informations sur les différentes démarches à entreprendre avant de remplir le formu-



Déclarer sa manifestation publique à la Commune est requis. ©AS

laire communal de notification ou de demande d'autorisation de manifestation publique.

3 Obligations pour l'organisation d'événement

Lors de la mise en place de sa festivité, l'organisateur doit souscrire une assurance en responsabilité civile pour l'événement auprès de la com-

pagnie d'assurance de son choix. Il est également tenu de se conformer au Règlement d'incendie de la zone HEMECO afin d'éviter ou réduire les risques dus à l'utilisation de barbecue, podiums, ponts lumineux, chapiteaux... ■

Pour plus d'informations :

- Nathalie Smulers - 085 616 277
- Cédric Willems - 085 308 827

AUTORISATION DE BALISAGE TEMPORAIRE : DEMANDE EN LIGNE

Les organisateurs de marches, trail, VTT, balades à cheval, etc. sont tenus d'effectuer une demande auprès du Département Nature et Forêt du Service Public de Wallonie s'ils empruntent des itinéraires en forêt en Wallonie. La circulation en forêt est en effet règlementée, les sentiers étant par exemple interdits aux VTT. Une autorisation est nécessaire afin de baliser temporairement votre parcours. Une demande de balisage temporaire doit être effectuée auprès du SPW maximum 45 jours avant la mise en place du balisage. Elle peut désormais être effectuée via le portail de gestion de demandes administratives de la Wallonie, MonEspace.

Pour le demandeur, introduire son dossier par ce biais :

- Lui garantit une zone sécurisée d'échange d'information ;
- La centralisation de l'ensemble de ses demandes en un endroit ;
- Un traitement rapide et efficace de sa demande.

En effet, en fonction du lieu de départ de son activité, sa demande sera renvoyée automatiquement vers le bon interlocuteur.

Le formulaire en ligne lui indiquera également les informations nécessaires ainsi que les documents et le format dans lequel ils doivent être transmis.

Pour les personnes ne disposant pas de moyens informatiques et/ou éprouvant des difficultés techniques, l'un des 11 Espaces Wallonie peut vous aider. ■

EN BREF

Réussite pour la Carna'boum



©VLB

La Carna'Boum, organisée par les Services Accueil Temps Libre et Jeunesse de notre Commune, a réuni une cinquantaine d'enfants le vendredi 3 mars après-midi. Une belle réussite pour cette première édition. L'amusement était garanti pour les enfants de 8 à 12 ans au travers des différentes activités prévues durant l'après-midi. Just Dance, blindtest, jeux d'équipes et bien d'autres animations étaient au programme. ■

Stage pour l'aide à l'étude du permis de conduire : nouveau succès

Le Service Jeunesse organisait un nouveau stage d'aide à l'étude du permis de conduire théorique durant les congés de détente (carnaval). Ce stage dispensé par le Centre INFOR JEUNES Huy a de nouveau rencontré un grand succès. Il était en effet complet en seulement deux semaines. Durant une semaine, les participants ont revu les bases et reçu de nombreux conseils afin de se préparer au mieux à la réussite de l'examen théorique du permis de conduire. ■

Une nouvelle employée au Service Enseignement

Le Service Enseignement de la Commune de Villers-le-Bouillet est assuré par Madame Julie Geerardyn depuis le 8 février dernier. Elle a repris la fonction suite au départ de Marie-Ève Mack.

Julie Geerardyn est présente à mi-temps à l'administration communale et est accessible les mardi, jeudi et vendredi matin tout comme le mercredi après-midi.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de nos services ! ■

Le Rally 4 Porsche fait étape à Villers



Trois passages le 4 juin 2023 pour les concurrents. ©AS

Bonne nouvelle pour les amateurs de sport moteur et de la marque Porsche. La deuxième édition du Rally 4 Porsche s'arrêtera à Villers-le-Bouillet le dimanche 4 juin prochain !

L'une des trois étapes spéciales de cette compétition automobile est tracée entre les villages de Warnant, Vaux-et-Borset, Dreye et Vieux-Waleffe. Quelques points spectacles, où le public pourra se placer en sécurité et profiter d'une buvette tenue par un comité local, sont définis. L'un d'eux est notamment le départ dans le centre de Warnant. Les concurrents devront effectuer un tour du rond-point Place des Tilleuls avant de s'éloigner du village par la rue de

Fize. Glisse garantie ! Trois passages sont programmés durant la journée: vers 9h54, 13h27 et 17h.

Pour les personnes qui préfèrent être plus au calme et profiter des Porsche à l'arrêt, un Regroup est organisé sur le parking de l'administration communale après chaque boucle (vers 10h24, 13h57 et 17h30). Une occasion pour petits et grands d'approcher les différents participants dans une ambiance conviviale.

Cette organisation entrainera la fermeture de plusieurs voiries durant la journée. Les riverains seront avertis via l'organisateur dans les semaines qui précèdent l'épreuve. Respectez les consignes des commissaires de course et pensez à votre sécurité ! ■



UNE MARE SUR LE SITE DE LA SABLIERE

Une nouvelle étape est franchie dans le cadre de l'aménagement du site de l'ancienne sablière en une zone de détente, de découverte et de mise en valeur de la nature. Fin février, la future mare permanente du site a été creusée. Cet espace de 250m² va permettre d'accroître de manière durable la biodiversité de la faune et de la flore aquatique sur le site. La pluie tombée en mars a permis le début du remplissage naturel de cette mare.

Envie de découvrir ce site naturel de notre commune ? Il est accessible en



Un remplissage naturel. ©VLB

permanence aux promeneurs. Une visite guidée du site de la Sablière en pleine transformation sera également organisée le dimanche 18 juin dans le cadre du Festival des visites guidées de la Maison du Tourisme. ■

Cure de plein air d'été : inscriptions lancées le 17/04

Après une première édition au printemps, la cure de plein air reprendra ses quartiers à l'école communale de Villers-le-Bouillet durant les vacances d'été. Quatre semaines d'amusement pour les enfants et adolescents de 2,5 ans à 14 ans sont prévues du 17 juillet au 11 août 2023.

Les inscriptions à cette session d'été s'effectueront uniquement via le guichet en ligne de la Commune de Villers-le-Bouillet. Elles seront possibles à partir du lundi 17 avril 2023 à 9h. Avant cette date, aucune inscription ne pourra être effectuée. Afin de vous connecter, n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité électronique ou de l'application Itsme. Un mode d'emploi reprenant étape par étape les démarches à effectuer est disponible sur le portail parent du guichet en ligne.

Pour les personnes ne disposant pas d'accès à internet ou éprouvant des difficultés, il vous est possible de



contacter ou de prendre rendez-vous auprès de l'équipe de coordination en la contactant via le 0478 79 16 36 ou par mail à cure@villers-le-bouillet.be. Celle-ci se tient à votre disposition pour vous aider à effectuer les démarches nécessaires. Des permanences sont également prévues le jeudi 4 mai et le jeudi 1^{er} juin de 16h à 19h lors du marché local.

Tarifs inchangés

Les tarifs restent identiques à l'année 2022 :

- 15€ par semaine et par enfant domicilié à Villers-le-Bouillet ou fréquentant une école de l'entité. Une gratuité existe à partir du 3^{ème} enfant de la même famille inscrit la même semaine ;
- 25€ par semaine par enfant non domicilié à Villers-le-Bouillet ou qui ne fréquente pas une école de l'entité.

Une fois les formalités d'inscription effectuées via le guichet en ligne, un paiement en ligne sera demandé. Ce paiement confirme l'inscription. ■

OÙ TROUVER LES INFOS STAGES ?

Vous êtes à la recherche d'un stage pour votre enfant durant les vacances de printemps ou d'été ? Rendez-vous sur le site web de la Commune de Villers-le-Bouillet. En page d'accueil, vous retrouvez tous les stages communiqués triés par date. Sur la page du Service Accueil Temps Libre, vous avez la possibilité de retrouver ces mêmes stages répartis selon leur thème global. N'hésitez pas à consulter celui-ci régulièrement pour être tenu informé des nouveautés.

Vous êtes opérateurs et vous proposez des stages à Villers-le-Bouillet ? Merci de prendre contact avec Jessica Robert, Coordinatrice ATL au 085 308 812 ou par mail à jessica.robert@villers-le-bouillet.be. ■

« FIVE SENSES » POUR UN ÉVEIL À L'ANGLAIS ET À LA CRÉATIVITÉ

La Commune de Villers-le-Bouillet, en collaboration avec l'ASBL Speech Splash et les Petites Bouilles, organise un stage sur le thème « 5 senses » durant les vacances d'été. Du 10 au 14 juillet, votre enfant aura l'occasion de participer à un atelier d'éveil à l'anglais et à des activités créatives.

En petit groupe, il découvrira tout d'abord la musicalité de l'anglais, jouera avec les mots, s'ouvrira à une autre culture au travers de diverses activités ludiques. Petit à petit, votre enfant décèlera des mots grâce à l'intonation, le rythme et la mise en contexte. Ensuite, il aura l'occasion de réaliser dif-

férentes créations artistiques et culinaires, encadré par l'ASBL Les Petites Bouilles. Ce stage s'adresse tant aux enfants qui suivent déjà les ateliers extrascolaires qu'aux enfants qui n'ont aucune notion d'anglais.

En pratique

- Du 10 au 14 juillet 2023
- Âge : de 2,5 à 12 ans
- Prix : 70€
- Horaire : de 9h à 16h. Garderie dès 7h30 et jusque 17h30
- Lieu : Ecole communale, rue de Waremme 5
- Inscriptions : via le guichet en ligne de la Commune de Villers-le-Bouillet
- Informations : 085 308 812 ■

VILÉ'BUS : TARIFS MODIFIÉS



Deux Vilé'bus au CPAS. ©VLB

Le Vilé'bus, le service de transport social du CPAS, a modifié ses tarifs depuis le 1^{er} avril 2023.

Pour rappel, le service est à disposition des Villersois rencontrant des difficultés pour se rendre à des rendez-vous médicaux, administratifs ou pour aller faire des courses dans un rayon de 35 kilomètres autour de l'entité.

Le tarif de prise en charge est passé à 0,40€ par kilomètre. Le trajet est toujours comptabilisé sur base d'un aller-retour même si vous n'effectuez qu'un trajet avec le Vilé'bus. Le temps d'attente ou d'accompagnement est compté à 7€ par heure dès que le chauffeur vous dépose, ce montant dû est calculé par quart d'heure. Pour les rendez-vous médicaux, une heure d'attente ou d'accompagnement est gratuite. Au-delà, l'heure est facturée à 7€, comptabilisé par quart d'heure.

Vous n'avez pas besoin d'un accompagnement et souhaitez juste que le Vilé'bus vous dépose et revienne vous chercher plus tard ? C'est également possible. Dans ce cas, le chauffeur vous demandera le paiement de 2 allers-retours (l'un pour venir vous déposer, l'autre pour venir vous chercher).

En résumé

- Du lundi au vendredi de 8h à 16h ;
- Réservation au 019 67 92 00 ;
- 0,40€ par km par passager ;
- 7€/h pour l'attente ou l'accompagnement ;
- Une heure gratuite pour les rendez-vous médicaux ;
- Gratuit pour se rendre au CPAS. ■

500 visiteurs au salon de l'emploi

Le premier Salon de l'emploi et de la formation de Villers-le-Bouillet a attiré la foule le mercredi 15 mars dernier. Au moins 500 personnes ont foulé les allées du hall des sports de Villers-le-Bouillet lors de cette organisation du Plan de Cohésion Sociale, en collaboration avec le CPAS et l'ADL locale ainsi que le Forem.

45 exposants ont accompagné les visiteurs dans leur recherche d'emploi et/ou de formation, mais également dans leurs démarches de réorientation professionnelle. Employeurs, organismes de formation, centres d'in-



45 exposants présents. ©VLB

sertion socioprofessionnelle, agences d'intérim, couveuses d'entreprise, le panel était très large afin d'informer et d'aider le demandeur d'emploi à identifier son projet personnel et l'orienter vers les services adéquats, tout comme pour favoriser son accès au travail, à la formation ou à l'insertion sociale. Certains sont d'ailleurs repartis avec un contrat !

Une belle réussite qui appelle à l'organisation de nouvelles éditions dans les prochaines années. ■

1000 COLIS CET HIVER

Cette année encore, trois opérateurs locaux, à savoir le Resto Villersois, le CPAS et le Plan de Cohésion sociale (PCS), ont uni leurs énergies pour orchestrer l'aide alimentaire durant la période hivernale et ainsi distribuer plus de 1000 colis.

Soutenue par le Fonds Européen d'aide aux plus démunis (FEAD) et la Wallonie, cette distribution a également profité de l'aide de donateurs privés comme Buttiens Fruits, Le Maire Bio, Colona ou Hesbaye Frost, sans oublier l'implication, des personnes bénévoles et de nos ouvriers communaux. Vu les conditions économiques, le nombre de demandeurs est grandissant. Nous en profitons donc pour lancer un appel à d'éventuels donateurs en vue de la prochaine campagne.

La distribution des colis alimentaires se termine avec l'arrivée du printemps et reprendra en octobre 2023. Des colis restent néanmoins disponibles pour les urgences :

- Pour le CPAS au 019 67 92 00 ;
- Pour le Resto Villersois au 0496 62 08 68 ;
- Pour le PCS au 0472 22 28 29 ou le 0479 95 14 76. ■

AU MARCHÉ AVEC LE PCS

Le Plan de Cohésion Sociale s'est rendu au marché local de Wanze dans le cadre de la mise en place de l'action « Facilitation d'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs en tant que visiteur, spectateur ».

Cette action, totalement gratuite pour les Villersois et Villersois, permet aux personnes motorisées ou non de se rencontrer, d'échanger mais également de sortir de chez elles. C'est donc un réel moment de convivialité et d'échange. Le transport se fait via le nouveau Vilé'bus qui dispose de 9 places. De nouvelles sorties dans des marchés de la région devraient avoir lieu prochainement.

Intéressé ? N'hésitez pas à contacter Tom CLOSE, assistant social, au 0472 222 829. ■

Le marché local de retour !

Le marché local, désormais LE rendez-vous mensuel très attendu des Villersois (mais pas que), fait son grand retour devant l'administration communale. Comme les 2 années précédentes, le marché aura lieu tous les premiers jeudis du mois, de 16h à 20h, d'avril à septembre. Une nouvelle configuration vous permettra de profiter mieux encore de

VOTRE marché, toujours dans un souci d'amélioration et de convivialité. Cette année, pas loin de 20 exposants seront présents avec une offre diverse et variée : maraîchers, artisans et producteurs locaux de toutes sortes viendront chaque mois partager leurs produits frais, leurs préparations maison et leur enthousiasme. (Re)découvrez les participants 2023.

Traiteur La Cocotte

Une des nouveautés cette année sur notre marché local : le Traiteur La Cocotte de Warnant-Dreye. Des plats à emporter sains à base de produits locaux et/ou bio, une bonne dose de légumes, du goût mais aussi des épices, des herbes, des noix...un mélange de cuisine traditionnelle et de cuisine du Monde.

Des produits frais, du bon et du local, le tout rapide et pratique... à découvrir sans hésitation ! ■

Boulangerie Bada

La Boulangerie villersoise Bada revient cette année avec sa délicieuse variété de pains, gaufres et autres viennoiseries.

Leurs gaufres artisanales (préparées devant vous) ont fait leur renommée, à déguster sans délai ! ■

Croc'Divin

Le foodtruck emblématique d'Awans revient cette année avec ses croquettes artisanales et gastronomiques pour le plus grand plaisir des visiteurs du marché et de leurs papilles. ■

Au P'tit Goût

Cette année encore, le foodtruck Au P'tit Goût fera débarquer l'Alsace au cœur de Villers-le-Bouillet : fabriqués de manière artisanale, un choix de tartes flambées, des Mauricettes flamées ainsi que des bretzels vous seront proposés, le tout, accompagné d'un vin alsacien ! ■

M&Lou Créations

M&Lou Créations a déjà séduit de nombreux visiteurs sur le marché avec ses boucles d'oreilles dépareillées et accessoires artisanaux.

Basée à Fize-Fontaine et forte de son succès lors des éditions précédentes, Maud revient vous proposer sa gamme élargie de ses nombreuses nouvelles créations. ■

L'arôme à Flore

De Vaux-et-Borset, L'arôme à Flore vous propose une large gamme de produits en aromathérapie et phytothérapie. ■



D'gomme

La confiserie D'gomme a déjà une fidèle clientèle sur notre marché. Sa gamme de chiques, bonbons et autres douceurs ne laisse personne insensible.

Petits et grands enfants, surtout, ne pas s'abstenir d'y goûter ! ■

Ferme Laruelle

La Ferme Laruelle vous proposera de nouveau ses délicieuses viandes de Blanc Bleu Belge sous la forme de savoureux burgers ! ■

La Ferme des Cotaies

De la maquée au babeurre, beurre de ferme, yaourts, lait cru, fromages, œufs...jusqu'à la glace artisanale, retrouvez les produits issus de la ferme familiale villersoise.

La Ferme des Cotaies, une vraie tradition de produits frais et de qualité. ■

Flyja

Les artisans ont une place forte sur le marché et Flyja en fait partie avec ses bougies 100 % végétales, fabriquées à la main à base de cire de colza et parfumées aux parfums de Grasse.

De nouveaux parfums à découvrir absolument. ■

Vous & Pâtes

Spaghetti, linguine, cannelloni, orecchiette, raviolis et tant d'autres types de pâtes artisanales seront à votre disposition grâce à l'excellent Vous & Pâtes et son non moins sympathique créateur Vincent. ■

Créations Chadim

Anicée Campolini a débuté son activité l'an passé sous le nom de Créations Chadim. Elle revient avec ses créations artisanales (sac à pain, sac de course, essuie-tout, recouvre plat, lingettes démaquillantes, et autres accessoires).

De la couture éco-responsable tournant autour du zéro déchet, un thème d'actualité. ■

Terre & Ciel Maraîchage

Armand met de nouveau à disposition des visiteurs une offre variée de fruits et légumes de sa production. Vous pourrez retrouver une large gamme de produits frais, de saison et cultivés avec passion... le tout poussant à quelques kilomètres à peine de Villers-le-Bouillet ! ■

Marius

Olives et Tapenades

« Marius de la batte » n'est pas un étranger des marchés... Depuis plus de 30 ans, Marius sillonne les marchés de la région liégeoise et a contribué au succès des premières éditions du marché local de Villers-le-Bouillet. Il revient cette année avec ses olives et tapenades légendaires. ■

Old Buck's Coffee

William Colon et son coffee truck « Old Buck's Coffee » sera des nôtres cette année encore. Il propose des boissons chaudes et froides, alcoolisées ou non et principalement à base de café, sur une belle machine espresso italienne.

Ses produits et matières premières sont sélectionnés avec soin chez des artisans wallons et des filières à haute traçabilité engagée pour le respect des producteurs. ■

Danépices

De l'ail au basilic en passant par le curry curcuma, Danépices nous revient avec sa panoplie d'épices toutes plus étonnantes les unes que les autres.. ■

Un petit crochet par mes aiguilles

Encore une petite nouvelle mais déjà bien connue des villersois(es) : Dominique DOYEN confectionne en laine divers accessoires réalisés au tricot et au crochet : pulls, ponchos, écharpes, bonnets, décorations maison, doudous, Que de l'artisanat, rien que du fait main ! ■

Festi'Villers

Et que serait le marché sans la présence des sympathiques représentants du comité Festi'Villers. De quoi prendre l'apéro entre amis et ainsi ajouter encore un peu de convivialité à un évènement qui n'en manque pas ! ■

OBJECTIF PROXIMITÉ : LA COMMUNE RETENUE !

Bonne nouvelle ! La commune de Villers-le-Bouillet, via son ADL, fait partie des 100 communes sélectionnées dans l'appel à projets Objectif Proximité.

Ce dispositif contient deux volets :

- « Je m'installe » : permet d'octroyer des primes à tout porteur de projets souhaitant s'installer dans les cellules vides.
- « Je me réinvente » : permet aux commerçants existants désirant se repositionner et/ou faire évoluer leur commerce de façon novatrice et en lien avec les besoins identifiés de la centralité.

Tout ceci dans un périmètre retenu



par le Gouvernement wallon qui est centré sur l'axe « rue de Waremme – rue de Huy ».

L'ADL travaille actuellement sur tous les éléments de communication afin d'informer les commerçants villersois sur ce nouveau dispositif, ainsi que de potentiels porteurs de projets qui souhaiteraient s'installer au sein de notre belle commune.

À suivre ! ■

UN RESTAURANT FAIT PEAU NEUVE À VILLERS-LE-BOUILLET

Après plus de 20 années sous le nom Ristorante di Miceli, cette table bien connue des villersois devient Gloria. Un cadre relooké, plus jeune, plus cosy et une carte revisitée tout en conservant les produits phares qui ont fait la réputation du lieu.

Adresse : Rue de Waremme, 21.

Sur place ou à emporter. Ouvert du mardi au vendredi de 12h à 14h puis de 18h à 21h30 (le vendredi jusque 22h) et le samedi de 18h à 22h30. Réservations au 085 25 55 39 ■



CLAP DE FIN DE L'ÉDITION 2023 DES AGRICLUBS

Cette édition encore aura été une nouvelle réussite pour l'ADL et ses partenaires, l'ADL de Berloz-Donceel-Faimes-Geer, le GAL Jesuishesbignon.be et la Fondation Rurale de Wallonie (FRW). Pas moins de 30 personnes étaient inscrites à chacun des 4 AgriClubs qui ont rythmé les jeudis du mois de février.

Dans le cadre de ces AgriClubs, l'ADL a co-organisé la conférence « Comment se réapproprier l'image de l'agriculture ? La piste du glanage solidaire » qui a affirmé et confirmé la

pertinence du retour de la pratique du glanage, notamment comme un canal de communication idéal pour rapprocher les agriculteurs des consommateurs.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition des AgriClubs ! ■



L'école du dehors s'invite à l'école communale

Savez-vous ce qu'est « l'école du dehors » ? Cette démarche globale de développement de l'enfant lui propose de quitter les bancs de la classe pour aller faire l'école dehors.

Eh bien, nous, les élèves des P1-P2 de l'école communale, avons la chance de l'expérimenter depuis quelques mois !

Devant notre motivation lors de la création du potager, des plantations des arbres, des haies et des petits fruitiers, de l'aménagement de la prairie fleurie, et de la construction des nichoirs et mangeoires dans le jardin de l'école, nos enseignants de P1-P2 avaient envie d'aller plus loin dans l'aventure du dehors.

Après une formation de toute l'équipe pédagogique sur cette pédagogie « du dehors », c'est tout naturellement que les enseignants de P1-P2 ont décidé de se lancer dans l'aventure.

Nous sortons régulièrement dans le jardin de l'école, dans un verger privé, à l'arboretum et sur le magnifique site de la Sablière, accompagnés de nos enseignants et une 1 fois par mois, d'une animatrice du Centre Ré-



Les élèves de P1-P2 profitent régulièrement du site de la Sablière. ©DR

gional d'Initiation à l'Environnement (CRIE) de Modave.

Nos apprentissages sont riches et nombreux : réalisation de jus de pommes, découverte des oiseaux du jardin, des 5 sens, de la symétrie, découverte des rues de notre village (rue du verger, du ruisseau...) avec traces du trajet sur une carte, ramassage de trésors placés dans des bacs

remplis d'eau afin d'avoir de jolis glaçons, réalisation de Mandalas, un jeu de l'oie géant, découverte des insectes, traces des animaux vivants à la Sablière, observation du noisetier et récolte des chatons pour en faire de délicieuses « chatonnettes » au chocolat... Et tout cela, dans la joie et la bonne humeur et par tous les temps ! ■

LES BIENFAITS DU DEHORS

Sortir avec sa classe est une véritable démarche de développement global de l'enfant. Elle permet :

- d'intégrer l'environnement proche de l'école pour motiver et ancrer les apprentissages ;
- de contextualiser les apprentissages et développer les compétences transversales.

Et quand l'élève peut s'inveterir à 100% dans son environnement, plaisir et apprentissages sont au rendez-vous. Cela permet en effet de :

- Construire une relation profonde à la nature ;
- Se frotter au réel complet, complexe, riche, diversifié ;

- Rencontrer le vivant, se découvrir soi-même, entrer en relation avec l'autre ;
- Apprendre et comprendre avec la tête et le corps en mouvement pour développer sa créativité, sa capacité d'initiative et d'ingéniosité, son autonomie et sa psychomotricité globale ;
- Renforcer sa capacité de concentration ;
- Vivre des activités de groupe en extérieur. ■



QU'EN PENSENT LES ÉLÈVES ?

« Quand je joue dehors, dans les bois, dans la boue, dans les flaques..., j'apprends et je prends du plaisir » (Olivia)

« Je partage et je coopère avec mes copains. » (Martin)

« Je fais de l'exploration et des expériences scientifiques. » (Oscar)

« Je cherche des solutions, je résous des problèmes. » (Eytan)

« J'invente des histoires, j'imagine un autre monde. » (Elsa)

« Je cours, je saute, je danse, je ris, je m'amuse. » (Arthur)

« Je découvre de nouvelles choses, des animaux, des plantes et j'apprends à les aimer. » (Thibault) ■



Idéalement située, notre commune est sous pression immobilière. Certains voudraient qu'on y interdise toute construction : c'est évidemment impossible, au regard des normes existantes. Il s'impose toutefois d'encadrer le développement immobilier, pour préserver notre ruralité et veiller à la mobilité. Cette donnée a souvent été oubliée. Ainsi, lorsque la précédente majorité a décidé, en mai 2014, de vendre un terrain dont la commune était propriétaire (rue des jardins), rien n'a été pensé au niveau de la mobilité. Et lorsqu'elle a perçu le prix de vente (1.450.000-€) en délivrant un permis portant sur plusieurs dizaines de maison, en mai 2017, elle a dépensé la somme immédiatement, à nouveau sans avoir égard aux problèmes de mobilité créés par sa décision. Voilà un exemple de calcul à court terme (approche d'une échéance électorale), avec au final une situation problématique. De son côté, Videm entend composer avec toutes les personnes partageant une vision à long terme, non nombriliste. Les nombreux projets actuellement en cours le démontrent. Un exemple ? La création d'un rond-point au niveau du carrefour de l'église de Villers. Chaque Villersois l'appellait de ses vœux. Mais pour qu'il devienne réalité, il s'imposait d'objectiver les données et de monter un dossier, pour ensuite rencontrer les Ministres concernés (infrastructures, sécurité routière, ...) et les convaincre de sa nécessité. C'est chose faite, la région wallonne ayant budgétisé 600.000-€ dans son « plan infrastructures » pour la création de ce rond-point, planifiée en 2025. Une autre façon de faire de la politique.



Chères Villersoisés,
Chers Villersois,

Déjà la nouvelle parution de votre bulletin communal et l'occasion pour nous de vous donner des nouvelles des projets en cours.

Le plan de cohésion sociale

Le salon de l'emploi vient d'être organisé et a rencontré un vif succès, 500 visiteurs ! Une véritable réussite où les citoyens ont pu être aidés dans leur recherche d'emploi, orientation, aide à formaliser un curriculum vitae, rencontre avec des employeurs potentiels, ... De nombreux autres projets sont en cours avec le plan de cohésion sociale : atelier estime de soi, atelier culinaire, ...

Des travaux

De nombreux travaux sont au programme ou en cours. Le nouveau chauffage de l'Eglise de Warnant-Dreye est installé. Bientôt les mureaux seront en réfection. Les travaux de réfection et égouttage la rue de la Sablière avancent à bon train et les travaux de la rue de Huy vont débiter. Et enfin bientôt les travaux d'installation d'une plaine de jeux à Vaux-Borset !

Des événements annoncés

Nous vous préparons également deux festivités. Notre commune organisera fin juin pour la première fois une édition des fêtes de la musique, avis aux amateurs ! Enfin, nous réfléchissons aux fêtes de septembre avec de nombreux comités de tous nos villages avec pour objectif des « jeux en folie de 7 à 77 ans ». Nous réjouissons de vous y voir nombreux.

GénérationS4530



Vous êtes déjà au courant, ce n'est pas une nouveauté : notre commune a rejoint, depuis maintenant deux ans, la liste des « Communes Zéro Déchet ». Sur base des réflexions d'un Comité de Pilotage interne, un plan d'actions a été validé par le Conseil Communal et une « Eco Team » a d'ores et déjà vu le jour au sein de l'administration pour mettre en place concrètement des actions zéro déchet (on vous présente d'ailleurs une de ces actions dans les pages de ce bulletin).

Si nous revenons sur le sujet, c'est qu'une étape de plus a été franchie dans la mise en œuvre de ce plan d'actions : durant le mois de mars, s'est tenue la première réunion d'un Comité de Suivi, ouvert à toutes les associations et aux citoyen-ne-s de notre commune qui souhaiteraient réfléchir ou participer à la concrétisation des actions proposées. Après une présentation du plan d'action, les participant-e-s présent-e-s ont pu échanger de manière très constructive sur la manière d'envisager, entre autres, la réduction des déchets lors des événements festifs, au sein des mouvements de jeunesse, dans les écoles ou dans les milieux d'accueil.

Des groupes de travail sur ces différentes thématiques (mais pas que) vont prochainement se mettre en place et, si la réflexion vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester ! Car, s'il est un constat, c'est qu'une partie des problèmes de propreté publique dans notre commune peuvent être solutionnés par la mise en pratique de petites et grandes actions « zéro déchet ». Nous ne cesserons jamais de le rappeler : « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ».



Chères Villersoisés,
Chers Villersois,
Vous vous rappelez peut-être que lors du conseil du mois de d'octobre, la majorité nous avait proposé de voter un point relatif au dépôt de candidature à l'appel à projet « Tiers lieux – ruraux » pour le site de l'ancien presbytère de Warnant-Dreye, point sur lequel nous nous étions abstenus au vu du montant de l'estimatif du projet (975.000€) et du manque de clarté de celui-ci. Lors du dernier conseil communal du mois de février la majorité nous a informés que la candidature de Villers n'avait pas été retenue par la Région.

Lors du dernier conseil, et ce n'était pas la première fois, notre conseiller Guy Houssa a interpellé la majorité sur l'état de certaines voiries et les dégradations liées à l'hiver, notamment la rue de la Prêle. L'état de certaines voiries est vraiment catastrophique et pourrait même devenir dangereux. A priori, un marché devrait être lancé cette année afin de pouvoir réaliser les différentes réparations.

De plus, dans les points divers, nous avons discuté du permis délivré par la commune de Wanze pour la construction d'une briqueterie. Vous vous souviendrez que nous nous étions fait le relais des craintes des citoyens auprès du Collège. Nous devrions, d'ici quelques mois, avoir des nouvelles des deux recours introduits : l'un citoyen et l'autre par la commune de Villers. Dès que nous aurons des nouvelles, nous vous tiendrons au courant de ce dossier important pour les villersois. N'oubliez pas de suivre notre page Facebook « Groupe Ensemble-VLB » !
A bientôt

Le Groupe Ensemble

Ces colonnes sont ouvertes aux partis politiques démocratiques représentés au Conseil communal en vertu du Règlement d'Ordre Intérieur (art. 88). En cas de non transmission d'un texte dans les formes et/ou délais prescrits, l'espace est laissé en blanc.

4530 choses à vivre !

> **Dimanche 9 avril**

Chasse aux oeufs

Le Comité des Fêtes de Warnant-Dreye organise sa traditionnelle chasse aux oeufs.

Albert Defrance - 0495 76 91 22

> **Jeu 4 mai**

Conférence du Pr. Philippe Boxho

Conférence du professeur en médecine légale de l'Université de Liège relative à son ouvrage « Les morts ont la parole » proposée par « Horizons Villersois » à l'administration communale à 20h.

Marc Pisane - 0474 85 94 33

> **Samedi 13 mai**

Brocante

Le Handball Villers 59 organise une brocante rue de Wareme.

André Praillet - 0475 49 10 70

> **Dimanche 21 mai**

Bourse aux plantes de VERSO

L'ASBL VERSO vous invite à sa bourse aux plantes à la résidence Grandgagnage de Vaux-et-Borset entre 10h et 16h. Troc, vente, Stands d'information, artisans locaux, animations diverses au programme

Caroline - 0476 79 99 00

Eve - 0478 92 59 23

> **Dimanche 4 juin**

Dégustations ambulantes

L'Amicale Fizoise ASBL vous propose ses dégustations ambulantes au départ de la Maison de quartier de Fize-Fontaine dès 11h.

Christophe Londot - 0473 97 62 91

Rally4Porsche

Passage de l'épreuve automobile.

Informations en page 9.

> **Dimanche 11 juin**

La balade des apéros

Balade apéritive avec repas entre Vaux et Warnant. Quatre arrêts avec animations et surprise sur réservation.

Fabrice Ausloos - 0486 93 30 41

Anisa Arbib - 0496 49 26 03

Mars Moelans - 0477 20 25 18

> **Dimanche 18 juin**

Visite guidée du site de la Sablière

Dans le cadre du festival des visites guidées organisé par la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse, partez à la découverte de la faune et de la flore du site de l'ancienne Sablière.

www.villers-le-bouillet.be.

> **Samedi 24 juin**

Fête de la musique

La Commune de Villers-le-Bouillet organise les premières Fêtes de la Musique de l'entité au terrain de foot de Vaux-et-Borset.

Rencontres aux Jardins

L'ASBL VERSO vous propose de vous perdre et vous retrouver dans un ou plusieurs jardins de passionnés de nature. Inscription obligatoire !

Caroline - 0476 79 99 00

Eve - 0478 92 59 23

> **Dimanche 25 juin**

Marche ADEPS

Le Comité des Fêtes de Warnant-Dreye organise sa traditionnelle marche ADEPS.

État civil

> **NAISSANCES**

Tous nos vœux de bonheur aux familles de :

- Victor
- Anna
- Clémence
- Lynn
- Jules
- Olivia
- Camille
- Iori
- Lucie
- Lola
- Léo
- Nassim
- Eden
- Kayden
- Aria
- Gabriel
- Victor
- Clara
- Aurélien
- Margaux

Félicitations à tous !

> **DÉCÈS**

Monique MATERNE (14/12/2022) de Villers-le-Bouillet

Marie José HEINE (15/12/2022) de Vieux-Waleffe

Eric KUENEN (17/12/2022) de Warnant-Dreye

Jean-Claude HEURTER (20/12/2022) de Villers-le-Bouillet

Jean Pierre DEWAELE (21/12/2022) de Villers-le-Bouillet

Petrus JANSSENS (26/12/2022) de Villers-le-Bouillet

Pascale BLAIMONT (28/12/2022) de Villers-le-Bouillet

Pierre COLLIGNON (01/01/2023) de Villers-le-Bouillet

Erik MATTON (06/01/2023) de Villers-le-Bouillet

Patrick VYNCKE (08/01/2023) de Villers-le-Bouillet

Romuald GÉRARD (22/01/2023) de Villers-le-Bouillet

Blanche ROLLIN (30/01/2023) de Villers-le-Bouillet

Marthe DUBOIS (03/02/2023) de Warnant-Dreye

Jean CLOETENS (22/02/2023) de Vaux-et-Borset

Micheline LOUWETTE (27/02/2023) de Fize-Fontaine

Daniella VANHAEGENDOREN (04/03/2023) de Villers-le-Bouillet

Anne Marie PHILIPPART (18/03/2023) de Villers-le-Bouillet